

chômage, on ne peut s'appuyer que sur ses économies ou le Bien-être social. À la retraite, l'autonome sans REER ne pourra s'en remettre qu'à la Régie des rentes du Québec (à sec au début des années 2000 si les cotisations ne doublent pas). Plus précaire que ça...

Socialement, le consultant Richard D. Lavoie redoute le pire. «La discrimination fondée sur le sexe, la race ou la langue, peut-on contrôler ça dans un marché de services?, se demande-t-il. On se retrouve avec éventuellement l'incapacité d'imposer des choix de société qu'on a faits ensemble.»

DANS LE SECRET DU FOYER

Michel Courtemanche, de l'agence de magiciens du même nom, dit avoir souffert de l'envahissement de sa vie privée par le travail. «Les premières années, c'était dur sur la vie de couple. À l'époque, les deux on était travailleurs autonomes, raconte-t-il. Dans ta vie de couple, de quoi tu parles? Tu parles toujours du travail.» Aujourd'hui, Michel Courtemanche ne vit plus avec sa conjointe de début de carrière... et possède un bureau à l'extérieur de son domicile.

«La dimension de la précarité et du stress psychologique est beaucoup plus grande chez le travailleur autonome que chez le salarié qui est sûr, après avoir acquis de l'ancienneté, d'être là pour un bout de temps», constate Guy Paiement, chargé de recherche au Centre Saint-Pierre. «Forcément, ça va avoir des conséquences sur son environnement immédiat: famille, couple, enfants», dit-il.



PHOTOS: YVES PROVENCHE, SARI

L'État ne peut pas encadrer ce qui se passe dans les chaumières. «J'ai vu un cas où on payait un travailleur autonome pour une *job* mais le travail du travailleur autonome n'était pas suffisant pour remplir le mandat; souvent, le conjoint et les enfants aidaient, raconte Richard D. Lavoie. Alors on retrouve le travail des enfants. Des gens me disaient "c'est correct, ils vont apprendre c'est quoi le travail, c'est quoi l'argent." On le justifiait sous l'angle d'une éthique de l'entrepreneur», déplore le chercheur.

TENTACULAIRE AUTONOMIE

Les bouleversements socio-économiques actuels cachent une révolution du travail comparable au choc qu'ont subi les ru-

raux du XIX^e siècle face à l'industrialisation. Le salariat, son organisation et ses valeurs sont en perte de vitesse. Gros grain de sable dans l'engrenage de l'encadrement du travail par l'État, le travail autonome est l'empêcheur de réguler en rond.

Richard D. Lavoie craint plutôt un démembrement de la «régulation du travail qui a été arrachée de haute lutte par les organisations ouvrières, par les syndicats, par des mouvements politiques. Le travail autonome, c'est la dissolution de tout ce cadre de régulation sociale du travail dans un marché de services qui n'est pas régulé en tant que tel, c'est le libre marché. C'est transporter le travail social dans l'espace domestique et, jusqu'à un certain point, c'est l'enterrer là», accuse le consultant, qui suggère un contrat-type pour tous les autonomes, de nouvelles formes de syndicalisation et une réforme de la fiscalité.